

LYCEE PROFESSIONNEL FERDINAND BUISSON ERMONT (95)

Lors de ce débat, les questions suivantes ont été retenues :

- n° 7 : Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?
- n° 13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?
- n° 16 : Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Ont participé à ce débat une trentaine d'enseignants, et un délégué élève, seul présent malgré l'invitation faite à tous les délégués.

L'animation était assurée par Mme Boulanger, CPE du Lycée et Mr Secondé, Directeur du CIO de Montmorency.

**1- Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?**

Le constat montre que la voie professionnelle demeure largement un choix subi, une orientation par défaut. En effet, les élèves ignorent les exigences de la 2<sup>nd</sup>e professionnelle et les contenus de formation des métiers.

Ce qui entraîne des abandons en cours de formation, un absentéisme autour de 12% et une sortie du système éducatif sans qualification pour 7% des jeunes.

- Comment agir en amont pour éviter cette méconnaissance ?

En ce qui concerne les élèves, il apparaît très nettement un désir, de la part des enseignants, de généraliser les mini- stages effectués par les élèves de collège qui envisagent une orientation dans la voie professionnelle. En effet, pendant une journée l'élève est inséré au sein de la classe, et il peut ainsi échanger avec d'autres élèves ou enseignants de la spécialité et ainsi mieux appréhender les contenus et les exigences de la formation, et donc ses débouchés.

A l'attention des parents, des journées portes-ouvertes sont organisées, et la venue des parents au sein du futur établissement de leur enfant permet une meilleure intégration de ce dernier du fait de la connaissance géographique, architecturale et organisationnelle du lycée. Les parents accèdent à la réalité du lycée professionnel, bien souvent à mille lieues de leurs représentations.

Quant aux enseignants de collège, il est souhaité que soient renforcés les échanges entre les professeurs principaux de collèges et les enseignants de Lycée Professionnel, lors des formations des Professeurs Principaux par exemple. Un décloisonnement enseignants de L.P. et enseignants de Collège peut-il être envisagé pour que chacun appréhende les difficultés et les attendus de chaque structure scolaire ?

- Comment agir en aval, c' est à dire à l'interne, pour prendre en charge les élèves en échec scolaire ?

Nous avons constaté que les élèves arrivant au lycée professionnel se voyaient et se ressentaient comme des élèves en échec scolaire puisque la voie générale leur avait été refusée.

Il est vrai que lorsque les élèves arrivent au lycée professionnel, les enseignants s'emploient à revaloriser l'élève dont l'estime de soi est bien souvent abîmée, voire négative. Le premier trimestre a pour seul objectif de redonner confiance à l'élève en ses capacités scolaires, et pour cela, les enseignants ont une relation pédagogique plus proche de l'élève .

Les enseignants posent comme premier principe de base que la 2<sup>nd</sup>e Professionnelle est pour eux un nouveau départ dans le monde des études. Le second principe établit que la difficulté scolaire est admise au sein de l'établissement et que les enseignants sont là pour les aider à surmonter ces difficultés en les guidant dans leur travail scolaire.

De par la maturité de l'élève, bien différente de celle de l'élève de collège, une relation plus individuelle peut se construire et permettre ainsi un suivi centré sur l'élève.

Du fait des difficultés rencontrées, les enseignants ont l'habitude de former une équipe, ce qui aboutit à une cohésion de l'ensemble des collègues. L'élève ainsi cadré se sent pris en considération.

Il est aussi reconnu que l'enseignement des matières générales est adapté à la discipline professionnelle. Ce qui se traduit par une concrétisation des enseignements et une meilleure appréhension par des élèves dont l'abstraction ne leur est pas possible à leur entrée en lycée professionnel .

## **2- Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?**

-De quelle grande difficulté parlons-nous ?

Pour les néo-arrivants en France, leur difficulté est liée à la non compréhension de la langue française, mais en aucun cas à des dysfonctionnements d'ordre psychomoteur. La présence de modules Français Langues Etrangères au sein des Lycées Professionnels peut-elle être envisagée ?

La grande difficulté scolaire peut être la résultante de soucis sociaux et /ou psychologiques dont la gravité ne relève pas de la compétence des enseignants de lycée professionnel.

Donc la grande difficulté scolaire doit être prise en charge par des structures adaptées, autre que les lycées professionnels. Cependant, le lycée professionnel apparaît comme la structure qui convient au traitement de la difficulté scolaire. On peut constater que certains élèves souffrent de troubles tels que la dyslexie sans avoir été repérés en primaire ou au collège, et pourtant, ils parviennent à suivre leur scolarité en lycée professionnel.

-Quelle prise en charge pour les élèves en difficulté ?

Tous les enseignants s'accordent à dire que la revalorisation de l'élève est le meilleur axe de travail pour lutter contre la difficulté scolaire. Les heures d'aide individualisée, les projets pluridisciplinaires ou culturels sont des outils qui permettent à l'élève d'être évalué autrement que sur des productions écrites.

Pour les élèves doublants, les responsabiliser en les nommant tuteur d'un ou de plusieurs élèves leur permet d'aborder cette deuxième année de façon différente, sans avoir trop le sentiment que l'année dernière fut un échec par rapport à la non admission à l'examen.

-Faut-il mettre en place un rythme d'apprentissage adapté aux élèves en difficulté ?

Les propositions suivantes ont été avancées :

-Inclure dans tous les référentiels d'examen l'évaluation obtenue pendant les périodes de formation en entreprise. Actuellement, certains B.E.P. ne prennent pas en compte ces périodes.

-Il conviendrait de partir d'un bilan des acquis pour établir des objectifs de formation, et il est essentiel de passer par la validation de ces acquis.

Ces deux propositions reviendraient à modifier la nature de l'évaluation, dans le sens d'une plus grande valorisation de l'élève, de ses efforts et de ses progrès.

### **3 - Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative ?**

- Entre les parents et les enseignants :

On part sur le triste bilan de la faible participation des parents aux instances des lycées professionnels. Même si celle-ci est le fruit de l'éloignement de l'E.P.L.E du domicile parental, et du désinvestissement des citoyens pour les assemblées politiques, syndicales ou associatives, force est de constater que cette faible participation est aussi le résultat d'une méconnaissance du lycée professionnel de la part de parents qui ont eux aussi rencontré des difficultés scolaires, ou sont actuellement en difficulté sociale et économique. On ne peut nier que les lycées professionnels accueillent, dans la majorité des cas, des élèves issus de catégories sociales peu favorisées, même si cela est en train d'évoluer.

Pour modifier cet état de fait, et améliorer l'information auprès des parents, la multiplication de rencontres non formelles – autres que celles organisées pour la remise des bulletins par exemple – est souhaitable.

On peut aussi créer un bulletin d'information à destination des parents qui relaterait des diverses activités faites dans l'établissement à un instant donné. Y seraient consignés les productions des ateliers professionnels, mais aussi les résultats de l'Association Sportive, peut-être des demandes de participation, autre que financière, à des sorties scolaires, etc

- Entre les élèves et les enseignants :

L'obligation de respect mutuel a été exprimé à l'unanimité et demeure la seule règle pour l'établissement de relations entre les élèves et les enseignants.

### **Conclusion**

Pour clore le débat, les trois propositions prioritaires suivantes ont été retenues :

- Revalorisation de l'élève dès son entrée au lycée professionnel.
- Partir d'un bilan des compétences pour établir des objectifs de formation à l'attention des élèves en grande difficulté.
- La généralisation des mini – stages pour tous les élèves pressentis à une orientation en lycée professionnel et un accroissement des échanges entre enseignants de collège et de lycée professionnel.